

ABONNEMENT

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 18. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 30. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier le texte ou les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 SEPTEMBRE

M. Numa Gilly est un ouvrier tonnelier, comme l'ami Papinaud, gouverneur des lacs.

Comme lui encore il est devenu un personnage politique, maire de Nîmes, et même député. Sa candeur naïve n'est pas encore complètement perdue et le fond d'honnêteté du véritable ouvrier subsiste chez le député. Aussi les scandales dont il a été témoin dans le milieu parlementaire ont révolté sa conscience droite, et s'étant trouvé ces jours derniers à Alais au milieu de ses électeurs, l'excellent tonnelier a frappé sur la commission du budget comme sur une vieille futaille. Elle contient, nous dit-il, une vingtaine de Wilsons.

Grand émoi parmi les commissaires qui protestent en lettres indignées. M. Numa Gilly répond et manie la plume comme le maillet. Il écrit à un des commissaires, M. Salis :

« J'ai dit dans mon discours d'Alais que la France était au pillage et que ceux qui étaient chargés de la bonne gestion de ses finances ne se préoccupaient pas d'équilibrer réellement notre budget ; j'ai dit que la majorité des membres de cette commission dont Wilson a été par deux fois le rapporteur général acceptaient sans protester des aggravations annuelles de dépenses, et, loin d'éteindre les dettes du passé, écrasaient le présent et préparaient pour l'avenir une banqueroute certaine (vous ne pouvez pas le nier, mon cher collègue).

« J'ai dit que la fortune nationale était dilapidée et que personne ne pourrait savoir exactement où passait l'argent des différents crédits.

« ... J'ai dit que dans votre commission vous avez de nombreux Wilsons, quoique cette déclaration doive me coûter.

« J'appelle Wilsons, des gens qui, après être arrivés à la Chambre ou au Sénat, pauvres comme moi, dépensent des cent mille francs par an, ont des hôtels princiers et

vivent en millionnaires. Ce n'est pas en faisant des économies sur leurs 2,000 francs qu'ils ont pu arriver à suffire à ce train de vie.

« Tant qu'ils n'auront pas justifié de la provenance honnête de cette fortune, je serai autorisé à dire que ces hommes, anciens ministres, anciens sous-secrétaires d'Etat, anciens rapporteurs généraux ou spéciaux de la commission du budget ou d'autres commissions importantes, que ces hommes ont prévariqué, ont profité de leur situation pour jouer à la Bourse et s'enrichir à propos d'un désastre comme celui de Lang-Son, qui a fait descendre de plusieurs francs le cours de nos fonds publics, ont reçu des pots-de-vin dans les fournitures de l'Etat et ont vendu leur honneur contre de l'argent... »

Le terrible Numa poursuit son réquisitoire et termine ainsi :

« Ces hommes-là, vous les connaissez : la commission du budget les connaît et leur confie des honneurs, si elle leur refuse son estime.

« Il était de mon devoir de déclarer cela à mes électeurs, parce que la situation est grave, que les temps sérieux s'approchent et qu'il faut débarrasser notre chère République de toutes les sangsues qui pompent le meilleur de son sang.

« Recevez, mon cher collègue, mes salutations distinguées.

« N. GILLY. »

Le « cher collègue » répond que M. Numa Gilly est un malhonnête homme.

M. Raynal déclare que M. Gilly est un faux ouvrier, un inconscient, un infâme ; le collègue accusateur n'en persiste pas moins dans ses dires. Faites la preuve ! lui crie-t-on ; citez des noms !

« Je ne demande pas mieux, répond M. Gilly, mais c'est à la commission du budget que j'ai affaire ; que par une lettre collective des 33 membres de la Commission du budget, on me somme de citer des noms, d'articuler des faits, d'aller jusqu'au bout, je le ferai. »

La Commission délibère ; M. Andrieux, toujours gouailleur, dit à ses collègues de la Commission : Répondez si vous voulez, moi je suis hors de cause.

Les autres, fort perplexes, ne savent quel parti prendre ; enfin ils se bornent à livrer M. Gilly au mépris public.

Reste à savoir qui sera frappé du mépris public. Il y a des cas où le dédain suffit, mais ce n'est pas ici ; le public est rendu défiant, un seul Wilson l'exaspère, que pensera-t-il de vingt Wilsons ?

M. Gilly assure qu'il a des preuves en mains, il attend que la Commission du budget le convoque pour les lui mettre sous les yeux. Il attendra longtemps.

La Commission n'est pas pressée de voir étaler son linge sale, mais elle ne recule que pour mieux sauter. M. Gilly nous apprend ailleurs qu'il ne portera pas le débat à la tribune, le sol parlementaire est semé de chausse-trappes trop perfides. Il fera ses révélations par la voie de la presse. Si les députés attaqués protestent, je les sommerai, dit M. Gilly, de me poursuivre en Cour d'assises et je ferai devant le Jury la preuve de ce que j'avance.

Voilà du scandale sur la planche, et si M. Gilly poursuit sa pointe, la prochaine session me manquera pas de gaieté.

H.-A. MARTIN.

M. Numa Gilly vient d'adresser la lettre suivante à M. Raynal :

« Monsieur, vous avez été ministre deux fois, dites-vous, et vous avez l'air de vous en glorifier. Il n'y a pas de quoi.

« Vous êtes, en effet, un des représentants les plus en vue de cette politique néfaste qui conduit la France à sa ruine et la République à sa perte ; qui a fait passer notre dette nationale de 26 milliards à 34 milliards et qui écrase notre malheureux pays sous le poids des contributions.

« J'ai cherché vainement dans votre lettre l'éloge de ces conventions de 1883, dont

vous êtes l'auteur responsable devant notre patrie ; de ces conventions que vous avez proposées en trompant la Chambre sur les avantages illusoire qu'elles présentaient ; de ces conventions qui nous livrent pieds et poings liés aux capitalistes étrangers qui possèdent la majorité de nos actions de chemins de fer, qui ont dépouillé l'Etat du droit d'exiger des Compagnies des abaissements de tarifs, tandis que ce droit lui était reconnu sous Louis-Philippe, etc.

« Vous croyez peut-être que c'est pour mon plaisir et pour flatter mes électeurs, comme le prétendent certains journaux qui ne doivent pas me connaître, que j'ai exprimé mon indignation au sujet de votre triste politique ! Non, j'y ai été forcé, d'abord parce que ma situation m'oblige à déclarer la vérité à mes concitoyens, ensuite parce que je n'ai fait que dire tout haut ce que tout le monde chuchote tout bas (les lettres que je reçois depuis cet incident me le prouvent).

« J'ai cru qu'il était de mon devoir, quand je vois la misère générale qui va grandissant, nos industriels ruinés, notre agriculture délaissée devenant la proie des usuriers et du Crédit foncier, j'ai cru qu'il était de mon devoir de pousser le cri d'alarme et de dénoncer au pays ceux qui ont fait les conventions comme ceux qui ont signé d'odieux traités de commerce.

« Votre correspondant de Nîmes, qui vous renseigne si bien sur la qualité de mes électeurs, aurait pu vous dire également que j'ai été nommé par les travailleurs nîmois qui étaient fatigués de payer tous les jours de nouveaux centimes additionnels que leur imposait la mauvaise administration de vos amis opportunistes de Nîmes.

« NUMA GILLY. »

M. Andrieux a adressé la lettre suivante à M. le président de la commission du budget :

« Monsieur le président, Je lis dans les journaux une délibération de la commission du budget, communi-

de plus. Chez une femme honnête, ce serait économie ; chez elle, c'est roquerie. Elle n'a pas d'argent et elle ménage les mots. « Comme à Avignon apporte argent », c'est là l'éternel refrain. L'argent ! Tu vois ? « comme à Avignon. » Donc il est allé la retrouver encore à Avignon et il nous l'a caché. C'est un jeune homme faible, dissimulé et ruiné. « Besoin pressant. » Saisis bien ce mot : pressant. Ces créatures ont des besoins vastes et insatiables, et ce trait final : « T'aimerais plus que jamais. » Est-ce clair ? Plus que jamais ! Comme si ce n'était pas suffisant déjà. Signé : « Camille. » Camille ! Une impure, parbleu !

Et l'oncle rejeta avec mépris la dépêche sur le guéridon. La nièce, écrasée par cette Brégèse lumineuse et terrible, se renversa dans la causeuse en fondant en larmes et en poussant de petits cris nerveux.

— Mon enfant, ce devait être. Ne te désole point. Ces arocats... sont tous les mêmes, des gens sans foi, ni loi, ni causes. Seulement, il est dur d'être déjà trahi par anticipation, même avant les publications, au seuil de la félicité conjugale. Voilà les conséquences déplorables de l'École de Droit, du bal Bullier, du vermouth, du tabac. Les mœurs de corruption précoces ne peuvent se couper, comme un accès de fièvre pernicieuse, par une infusion de mariage. Voyons ! Fais-toi une raison ; prends-en ton parti. Pas de chagrin.

Et le cher oncle, lançant ce trait empoisonné, accompagna son futur neveu jusqu'à la porte du vestibule avec une politesse glaciale. Daniel avait saisi mécaniquement son paletot à la première patère sous la main et sortit en toute hâte.

L'oncle Restoud rentra lentement dans le salon, les yeux fixés et plus ronds que jamais, les lèvres pincées.

— Un joli futur, en vérité ! Heureusement que le Ciel te protège en dépit de toi-même. Je flaire quelque énormité.

— Quoi donc, mon oncle ? Vous m'effrayez.

— Je n'ose te le dire et tu n'as peut-être pas le droit de savoir et de comprendre ces choses-là avant d'être mariée. Voyons cette dépêche qui oblige monsieur à partir si rondement. Il faut que le motif de ce départ soit bien sérieux ou bien dévergondé. Et ces explications saugrenues ?

Le bonnetier à sonnettes, en dardant ainsi ses insinuations venimeuses, prenait la dépêche sur le guéridon et l'approchait de la lampe. La jeune fille avait un air de perruche à laquelle on a arraché son morceau de sucre. L'oncle lut posément :

« Daniel de... » Bon.

« Mon ami,

« Accours par le premier train à Marseille et à l'adresse que tu sais, si veux me sauver encore. Comme à Avignon apporte argent, besoin pressant. T'aimerais plus que jamais, Camille. »

— Oh ! poussa l'oncle Restoud avec un accent de puibonderie effarouchée. Camille ! ça y est.

— Eh bien, quoi ? Camille ?

— O candeur ! Camille, un nom de femme ! certainement une de ses... enfin, une Circé qu'il s'efforce d'éloigner de toi au moment fatal.

Le marchand de flanelle avait prononcé ce mot de Circé d'une façon pompeuse et dédaigneuse à la fois. Évangéline entrevit d'épouvantables révélations.

— Oh ! mon oncle, mon cœur se brise. Je suis bien malheureuse !

— Je le conçois, mon enfant, je le conçois. Sois malheureuse ! Laisse-toi briser le cœur ! Les morceaux en sont bons. Mais ne l'entête pas après cet homme. Il n'en manque pas d'autres au monde pour faire ton bonheur.

— Oh ! se voir aussi indignement trompée ! mais, si c'était vous qui vous trompiez et que ce Camille fut bien du sexe mâle ?

— Que je me trompasse ? Je le voudrais. Du sexe mâle ? Allons donc ! Lis : « Mon ami. » Ces coquines s'expriment toutes de la sorte. J'ai vu cela, dans mon commerce... « Accours. » Elle est pressée, je le crois bien ! « A l'adresse que tu sais. » Pour ne pas le trahir, l'adroite coquette ! « Si veux me sauver encore », c'est dans le jeu ; elles sont toujours perdues, ces femmes-là. Elle a retranché le tu pour n'avoir pas à payer un sou

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIBON

— Excusez-moi, mademoiselle, et vous aussi, mon cher monsieur Restoud. Mon ami m'attend par le premier train et le prochain train part...

— A onze heures, monsieur, acheva sévèrement l'oncle Restoud. En pareille matière on ne saurait jamais partir trop tôt et je vous engage à ne pas tarder...

— Mais quand reviendrez-vous ? demanda la jeune fille soucieuse.

— Je l'ignore, mademoiselle. Toutefois je reviendrai, soyez-en sûre...

— Comme Marlborough, peut-être, interrompit avec causticité le bonnetier, et « porté z'en terre par quatre z'officiers. »

— Le plus tôt possible, je crois, et bien vivant, je l'espère, mon cher oncle. Vous le voyez, il est des luges de miel qui ont de la difficulté à sortir des nuages.

— Les lignes de miel sont rousses de nuance, mon cher neveu.

quée à la presse et destinée à clore l'incident soulevé par M. Numa Gilly, en livrant la conduite de ce collègue « au jugement de l'opinion publique ».

» S'il faut en croire les termes de cette délibération, elle aurait été votée « unanimement » par les membres de la commission. Je tiens à déclarer que je ne fais pas partie de cette unanimité, et je désire que ma rectification soit insérée au procès-verbal.

» Veuillez agréer, etc.

» ANDRIEUX. »

L'incident soulevé par M. Gilly se continue aujourd'hui encore.

M. Rouvier, président, a communiqué à la commission du budget la lettre que M. Gilly lui a adressée et dans laquelle le député du Gard se déclare prêt à aller devant la Cour d'assises si la commission juge utile de le poursuivre.

La commission discute en ce moment sur l'accueil qu'il convient de faire à cette lettre.

## HEUREUX SYMPTOMES

La République, comme son nom l'indique, est un gouvernement qui, pour ne pas mentir à son origine, doit continuer à être accepté par tout le monde, ou tout au moins par une grande et imposante majorité. Le jour où il n'est plus que supporté, et encore par une minorité infime, il devient fatalement condamné à disparaître. Son agonie ne se prolonge qu'à raison de la division qui peut régner dans les différents partis.

Que l'on prenne, au hasard, en France, cent citoyens majeurs, avec ou sans casier judiciaire, patentés ou non patentés; qu'on les interroge, ensemble ou séparément, sur leur opinion à l'égard de la République. Ils répondront, avec une unanimité touchante, qu'ils sont lassés d'être les dupes de gens véreux et médiocres qui s'enrichissent à leurs dépens.

Il n'y a plus que les niais ou les imprudents, comme le citoyen préfet Demangeat, qui osent affirmer, sans rougir, que les castes nobiliaires pressurent les paysans comme de vils esclaves, tandis que les hommes au pouvoir les protègent et leur veulent du bien. Demandez donc à nos cultivateurs à quoi ils attribuent leur ruine. Les traitants, voulez-vous les connaître? Ils s'appellent Floquet, Goblet ou Ferry! Leurs nègres, ce sont tous les pauvres diables qui, devant eux, courbent l'échine pour ramasser quelques restes de leurs plantureux festins! C'est pour eux que nos fils et nos frères s'en vont s'échauffer dans les expéditions meurtrières de l'Annam et du Tonkin!

Le gouvernement a d'abord paru encourager les grévistes. Ces délibérations municipales leur accordant des subsides ont reçu leur exécution. Mais, lorsque, confiant dans cet encouragement facile, les ouvriers se sont groupés en masse autour du cercueil d'un général de la Commune, la police les a repoussés avec vigueur et refoulés avec mépris. Ce n'est donc pas de ce côté que la République pourra trouver aide et appui.

Il est encore quelques rares voltairiens, ou libres-penseurs, que l'on peut lancer dru et ferme contre le clergé, les instituteurs congréganistes, les couvents et les cléricaux. Toutefois, on les compte maintenant en très petit nombre, les gens qui se frottent les mains en signe d'allégresse, en apprenant de récents croquetages et de nouvelles expulsions; la corde avec laquelle on voulait pendre tous les prêtres a fini enfin par s'user.

Il faudra trouver une autre tête de turc pour taper dessus avec profit. Tout ne va-t-il pas à la dérive? Le scrutin de liste avait succédé au scrutin d'arrondissement. Aujourd'hui, paraît-il, on projette un retour en sens contraire. Le vote par arrondissement doit assurer le salut de la République, qu'il a jadis menacée.

Et l'on s'étonne que le général Boulanger, que Floquet a épargné sans le vouloir, ait été élu le même jour dans trois départements à la fois. Il a été choisi, comme on le choisira partout ailleurs, pour protester contre le gouvernement.

Durant les dix-huit années qu'a duré la République, on l'a vue sous toutes les faces, communarde, opportuniste ou radicale; et l'on ne veut plus reprendre cette trilogie, avec toutes ses conséquences, tous ses désastres, ses ignominies et ses odieuses persécutions.

Les républicains n'ont pas compris qu'ils devaient s'efforcer de rester honnêtes, au lieu de s'attaquer à la Religion. Ils ont froissé les pères de famille en leur enlevant le droit de choisir les instituteurs de leurs enfants. Ils ont voulu transformer les magistrats de telle sorte que personne n'a plus confiance dans leur droiture et leur impartialité. Que n'ont-ils pas fait pour démoraliser l'armée, pour lui enlever le respect envers les chefs, son besoin de discipline, cet élan moral et honnête qui lui fait braver le danger. La Religion, ils croient qu'ils pourront l'abattre. Plus forte qu'eux, elle leur montrera sa puissance et leur impossibilité de lutter. A. C.

S. A. R. le prince Henri d'Orléans, fils du duc de Chartres, a visité, dans la nuit de vendredi à samedi, l'hôtel du *New-York Herald* et suivi avec un vif intérêt le travail si compliqué de la mise en page du journal. Son Altesse s'est entretenue, dans le hall central, avec les nombreux rédacteurs et reporters, et, à maintes reprises, il leur a exprimé son admiration pour la transmission rapide des nouvelles venant de tous les coins du globe et pour leur ingénieuse classification.

Le prince a accepté avec satisfaction, en souvenir de sa visite, la première épreuve du *New-York Herald*, que lui a offerte la rédaction.

Le prince Henri d'Orléans s'est embarqué sur la *Normandie* et achève ainsi, après une année, son tour du monde.

Le prince Henri d'Orléans sera à Paris dans une huitaine de jours.

Ce voyage autour du monde devient de tradition dans la maison de France: le duc d'Alençon, le duc de Panthièvre, le prince

de Condé l'ont accompli. Ce dernier, fils du duc d'Anjou, allait revenir en France lorsqu'il a succombé en Australie, comme l'on sait, aux atteintes d'une cruelle maladie.

## LA GRÈVE DES BOULANGERS

A Saint-Denis, la grève est terminée, comme nous l'avons dit.

La municipalité avait demandé deux compagnies d'infanterie au fort de la Briche.

Il n'a pas été besoin de la force publique. Devant les précautions prises par la municipalité qui assurait douze cents pains par jour, les boulangers ont cru devoir cesser leur grève. Bien plus, la concurrence s'en mêlant, il se trouve que certains boulangers offrent maintenant du pain à 0 fr. 70 les deux kilogrammes, quand la taxe officielle est de 0 fr. 76.

Mais à Saint-Ouen la grève est loin de prendre fin.

La municipalité fait distribuer du pain qu'elle achète à Paris.

La distribution a commencé hier à sept heures, à la mairie, qui offrait un aspect des plus pittoresques.

Les conseillers municipaux faisaient eux-mêmes les fonctions de marchands de pain, coupant et vendant à chacun la quantité qu'il demandait.

Une réunion a été tenue au préau des Ecoles, malgré la défense formelle du préfet de police. Un boulanger qui a voulu parler a été bué.

Le maire de Saint-Ouen avait pris un arrêté par lequel il réquisitionnait les farines, matériels et fours des boulangers pour être mis à la disposition d'ouvriers que l'on est venu chercher à Paris. Mais bientôt le maire a été prévenu par le préfet de la Seine que l'arrêté de réquisition était illégal.

## Grève à la Tour Eiffel

Paris, 18 septembre.

Par suite de questions d'un intérêt tout privé, la moitié des ouvriers occupés à la charpente en fer de la tour Eiffel, c'est-à-dire 80 environ sur 160, ont cessé le travail aujourd'hui à une heure.

Ils tiendront une réunion à trois heures et en porteront le résultat à M. Eiffel.

Si ce dernier accepte leur décision, qui portera principalement sur une augmentation de salaire proportionnée à la hauteur actuelle de la tour, le travail sera repris demain.

Il y a tout lieu de supposer qu'un accord satisfaisant interviendra ce soir entre M. Eiffel et les ouvriers.

## ÉTRANGER

LES VINS ITALIENS EN SUISSE

On écrit de Lucerne, 14 septembre:

« La Suisse est inondée en ce moment de vins d'Italie. Les douanes françaises ont découvert le dernier stratagème employé pour éviter de payer les droits élevés dont

ils sont frappés, en les faisant passer par la Suisse comme produits suisses par roumain, et toutes les consignations ont été retournées. Il en résulte que plutôt de payer les frais de retour, des milliers de barriques sont en ce moment accumulées dans toute l'étendue de la Suisse.

» Une grande quantité de ces vins vient d'arriver à Lucerne; le contenu en est débité sur les trucks, à la station, à 15 cent. le quart (1 lit. 1/3).

» A Genève et dans d'autres villes, on est aussi encombré des vins de même provenance.

» L'agent italien m'informe que la France constituait leur unique marché. L'Allemagne, en dépit de l'amitié qu'elle professe pour l'Italie, frappe ses produits vinicoles de droits encore plus élevés.

» Si l'on n'arrive pas à conclure un arrangement, il faut s'attendre à la ruine de tous les vigneronniers qui se consacrent exclusivement à la production des vins de coupe. »

## NOUVELLES MILITAIRES

LES TAMBOURS

Plus de tambours!... s'écrient joyeusement les *caissophobes*, le renvoi des classes 1883-84 les ennuie. Il est certain qu'à l'heure où paraîtront ces lignes, les batteries régimentaires auront reçu un coup terrible. De divers côtés, on nous dit: « Tous les caporaux-tambours, tous les tambours titulaires, tous les élèves sachant battre s'en vont. Les quelques élèves qui restent savent à peine faire le roulement. Le tambour-major, choisi à cause de sa belle taille, ne sait manœuvrer que sa canne. » Qui donc instruisira les élèves? »

Certainement, c'est une situation difficile; mais, lorsqu'en 1882, on en vint à rétablir les tambours après deux ans de suppression, la situation était la même, et cependant on s'en est tiré. Ne pourrait-on pas employer le moyen suivant:

Nous avons les caporaux-tambours dans la réserve. Qu'on les rappelle pour un mois à tour de rôle, ce rappel les dispensant de tous les appels successifs de la réserve et de la territoriale.

Chaque régiment a bien 6 ou 7 caporaux-tambours réservistes. Ils fourniront 6 à 7 mois de leçons sérieuses qui, données à un très petit nombre d'élèves bien choisis (7 ou 8), nous fourniront des tambours capables d'instruire des élèves à leur tour. Voilà pour le présent. Voici pour l'avenir:

1° Ne pas trop s'occuper de la taille, mais exiger d'un candidat tambour-major qu'il sache battre de la caisse.

2° Réserver une cantine à un caporal-tambour rengagé. Une cantine, c'est une petite fortune quand on sait mener sa baraque. On trouvera certainement des cantiniers caporaux-tambours.

Qu'on ne perde pas de vue d'ailleurs que nous nous trouvons aujourd'hui dans une période exceptionnelle, puisqu'on renvoie simultanément deux classes, ce qui ne se représentera plus, à moins qu'on en vienne à licencier l'armée. Mais alors, on n'aura plus besoin de tambours! (Avenir militaire.)

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR

La liste de classement, par ordre de mérite, des sous-officiers admis à suivre les cours de la division des sous-officiers élèves-officiers à l'École d'application de cavalerie (année 1888-1889), vient de paraître à l'*Officiel*.

Nous la publierons demain.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une Journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours samedi prochain 22 septembre, à 8 heures 35 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Saint-André-des-Eaux, Pornichet,

Arrache-toi du cœur ce paltoquet comme une racine de chiendent et, si tu veux me croire, prends pour époux Théophile Pipeau. Celui-là n'a pas de Camille; il ne cours pas la prétentaine avec son patrimoine en pièces de cent sous dans sa poche!

— Mais, c'est affreux, je ne l'aime pas, votre Pipeau!

— Cela viendra, et puis, songe que tu te venges? Tu te venges l'admirable chose que les dieux et les femmes...

— Oui, vous avez raison; je me vengerai. Va pour Théophile! Ah! monsieur Daniel, vous avez des Camille!

— C'est cela. Tu y es. Ah! vous avez des Camille, monsieur! Et il vous faut encore des Évangéline avec toutes leurs vertus et leur dot immaculée!... Tiens, donnons des ordres à la bonne et quand il aura l'audace de revenir...

Il sonna. La bonne parut.

— Adeline, écoutez bien ceci...

— Mademoiselle pleure?

— Cela ne vous regarde pas, vous!

— Monsieur est bien bourru.

— Ceci me regarde, moi! Écoutez seulement.

Dans deux jours, trois jours, quatre jours, cinq jours, six jours, peut-être plus, peut-être moins, le futur de mademoiselle, M. Daniel de Pragat, avocat sans clients, attaché au parquet et ailleurs,

trop bien attaché même, sonnera là, à notre porte. Dlin, dlin, patelinement. Vous lui ouvrirez et il vous dira: « Bonsoir, Adeline. M<sup>lle</sup> Évangéline Restoud et M. Restoud sont chez eux, n'est-ce pas? » Vous prendrez aussitôt une mise rébarbative et vous lui répondrez: Il n'y a plus au monde, pour vous, de M. Restoud et de M<sup>lle</sup> Restoud, et vous lui jetterez la porte au nez.

— Est-ce possible! Qu'y a-t-il?

— Ah! qu'y a-t-il? Encore une de ces indiscretions habituelles à votre espèce qui veut absolument savoir le pois et la fève chez les gens? Vous n'avez rien à savoir. Vous obéirez, voilà tout.

— Oui, monsieur.

— Maintenant, laissez-nous.

La bonne, qui avait la main au bouton de la serrure, retira la porte sur elle, toute interloquée.

— A présent, Évangéline, dit l'oncle Restoud avec la physionomie satisfaite de l'homme qui a accompli un grand devoir, à présent sèche tes larmes, éponge ton cœur. Dans la vie on change de fiancée moralement aussi bien que matériellement, et l'on s'en trouve bien. Permet-moi de te rejoindre à mon cousin Théophile Pipeau, que, sous peu, j'intéresserai dans mes affaires comme je l'intéresse dans ma tendresse pour toi. Il sera un mari pratique, sérieux et solide, et fera un père de famille modèle. Acceptes-tu mes offres?

La demoiselle répondit machinalement et s'effur-

mativement par un signe de tête.

En même temps, elle arrondissait la dépêche en boulette entre ses mains, l'envoyait dans la cheminée, et, debout, jetait avec colère, sur le plancher, le mouchoir de poche dans lequel elle recevait ses larmes de fiancée abandonnée.

— Ma nièce, embrasse-moi. Tu es énergique et courageuse. Rien ne guérit les infamies d'un futur éhonté comme les baisers onctueux d'un oncle. Je cours, de ce pas, trouver Théophile. Verse encore quelques pleurs, si tu en as besoin pour te dégeger le cerveau. Après quoi, vive la joie!

Le bonnetier, après avoir posé, sur le front de la jeune fille, deux lèvres émuës autant qu'humides, quitta le salon. Dans le vestibule on l'entendait se démenner et bougonner. Il ne parvenait pas, malgré des efforts vigoureux, à endosser son paletot. Il s'essaya d'une manche après l'autre et des deux bras à la fois. Le vêtement se tenait désespérément sur son dos et craquait sur toutes les coutures.

Le bon négociant prit enfin par le collet ce vêtement si ample tous les jours, si récalcitrant ce soir; il l'éleva à la hauteur de son cou sous la lanterne du vestibule.

— Ah! le gredin! exclama-t-il.

Puis, ouvrant la porte du salon:

— Mon paletot était neuf; il m'a volé mon paletot!

(A suivre.)

Escoütblac-la-Boule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour :  
De Tours à Angers exclus : 2<sup>e</sup> classe, 9 fr.;  
2<sup>e</sup> classe, 6 fr.  
D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2<sup>e</sup> classe, 6 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 23 septembre, à 8 heures 30 du soir, pour arriver à Tours lundi, à 4 heures 05 du matin.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser vendredi soir.

L'un de nos illustres hôtes de l'année dernière, le général baron de Fredericksz, attaché militaire de l'ambassade de Russie et président des missions étrangères aux manoeuvres du 3<sup>e</sup> corps, est reparti lundi matin de Rouen pour Paris. Il a été acclamé par les personnes qui se trouvaient devant l'hôtel d'Angleterre et à la gare de son départ.

### Castanet

Nous avons donné hier les détails de l'effroyable accident dont a été victime dimanche soir, à Angers, Emilien Castanet.

C'est le dernier péterd qui, frappant Castanet au front, l'a complètement étourdi et déterminé son épouvantable chute. Voilà pourquoi le funambule n'a pu tenter le moindre effort pour reprendre son équilibre. Plusieurs fois déjà, en d'autres villes, il avait failli tomber, mais avec sa présence d'esprit et son sang-froid imperturbables, il avait toujours réussi à se raccrocher aux cordes.

Dans ses périlleux exercices, Castanet n'a jamais voulu accepter la moindre ceinture munie de cordes, ni le moindre filet retenu en bas par des hommes; quand on voulait lui imposer ces prudentes conditions, il refusait de travailler en public.

Le malheureux acrobate sera inhumé, dit-on, à Saint-Chely-Dapcher (Lozère), où la famille Pezon possède un caveau.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est aujourd'hui mercredi, à 9 heures du matin, qu'a eu lieu la cérémonie religieuse à l'église Saint-Serge. L'infortuné Castanet avait pu recevoir les derniers sacrements, ayant sa pleine connaissance.

Castanet était marié depuis 3 ans, et âgé de près de 34 ans; il n'a pas d'enfant. Sa mère, qui habite Nîmes, a été prévenue par dépêche.

### BIOGRAPHIE DE CASTANET

Le *Ralliement* publie les lignes biographiques suivantes sur le malheureux Castanet:

« Castanet (Scipion-Emilien) est né à Nîmes le 9 novembre 1857. Il était fils d'un avocat de cette ville.

« A l'âge de douze ans, il fut embarqué comme mousse à bord du brick *Saint-Jean*; il s'embarqua ensuite à bord de l'*Iravaddy*, paquebot à bord duquel il fit le voyage des Indes, Cochinchine et Chine.

« A son retour, à l'âge de treize ans, il entra comme élève au Cirque Lécussou, où il se distingua comme artiste gymnaste.

« A l'âge de dix-sept ans, il quitta le Cirque Lécussou pour travailler dans les plus grands Concerts de France et fut ensuite engagé au Cirque Rafael-Diaz, parcourant l'Espagne, ensuite au Cirque Pricé (Madrid) et au Cirque Pizarelli.

« C'est à l'âge de vingt et un ans, après avoir fait un an au 17<sup>e</sup> dragons, à Carcassonne, comme conditionnel, que Castanet se versa dans l'aérostation; ses débuts comme aéronaute eurent lieu à Zaragoza; dès ce moment, il multiplia ses ascensions toujours sur un trapèze, et indifféremment la nuit et le jour, sans se laisser rebuter par les divers accidents qu'il avait éprouvés à ses descentes.

« Il se livrait également à la tauromachie, art dans lequel il montrait beaucoup d'aptitude et de sang-froid; enfin en Portugal, il s'est rendu célèbre par la perte de son ballon *Bosita* dans l'Océan, à cinq lieues au large (accident reproduit dans le numéro de l'*Illustration* du 2 février 1884) et par un épouvantable traînage de deux lieues dans un bois de pins.

« Peu de temps après son retour en France et après avoir exécuté diverses ascensions à Toulon, Hyères, La Ciotat, Emilien Castanet débutait comme dompteur à la ménagerie Pezon, et quelques mois après,

à Marseille, épousait M<sup>lle</sup> Pezon. Ce mariage a eu beaucoup de retentissement à cause du voyage de noces en ballon, que les jeunes époux ont exécuté le lendemain de leur union.

« A son passage à Nîmes, sa ville natale, Emilien Castanet a fait fureur tant comme aéronaute que comme dompteur, et c'est après avoir voyagé et remporté succès sur succès dans presque toute la France qu'il s'est présenté à Toulouse, il y a environ dix-huit mois, pour se faire applaudir dans ses ascensions et dans ses émouvants exercices avec son terrible lion d'Artagnan, pris au piège, par lequel il avait déjà été blessé plusieurs fois et qui depuis l'a grièvement blessé au Puy (accident dramatique relaté par toute la presse française et étrangère) et à Saint-Etienne. C'est à Châteauroux que M. Castanet a perdu ce terrible lion, auquel il tenait beaucoup et qui lui avait laissé comme souvenir les cicatrices de terribles blessures. Depuis la mort de son lion, Emilien Castanet avait été également blessé plusieurs fois par sa lionne. »

VERNANTES. — Samedi dernier, M. Marandeu, propriétaire aux Gennetières, était à labourer, lorsque tout à coup il lâcha la charrue et tomba dans le sillon.

Son domestique, qui conduisait l'attelage, se précipita pour le relever, mais il était déjà mort.

Le docteur Laumonier a déclaré que Marandeu avait succombé à une attaque d'apoplexie.

Cet homme était âgé de 56 ans; il laisse une femme et deux enfants.

TOURS. — *Musiques militaires.* — Par ordre de l'autorité militaire, les concerts militaires et la retraite en musique sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les musiques ne peuvent plus jouer faute de musiciens.

### LA FAILLITE DE M<sup>lle</sup> PELOUZE

La situation créée par les divers procès entre les créanciers et les syndics de la faillite de M<sup>lle</sup> Pelouze devient inextricable. Le château de Chenonceaux devait être vendu samedi, on avait formé opposition à cette vente. Cette affaire est venue samedi devant le Tribunal de Tours; après des plaidoiries qui ont duré jusqu'à sept heures du soir, le Tribunal a donné gain de cause aux créanciers et maintenu le droit de poursuite de la vente du domaine par les créanciers hypothécaires et ordonné la vente du château à la requête de MM. Marchal, banquiers à Amboise, premiers poursuivants. Seulement la vente de Chenonceaux a été remise au 10 novembre prochain.

Si un second jugement n'intervient pas d'ici le 27, on commencera par la vente d'une partie des collections, c'est-à-dire par la fin. Il est à craindre que plusieurs des beaux portraits de cette collection ne soient à jamais séparés du château.

Cette affaire donne lieu à des procès multiples, et il faudra plusieurs années pour arriver à clôturer cette faillite.

### ENCORE LES BOHÉMIENS

Samedi soir, la police a procédé à l'expulsion de bohémiens qui étaient venus camper sur le boulevard Lelasseur, à Nantes, malgré les nombreuses défenses qui leur en avaient été faites.

Trois ou quatre voitures contenant une quarantaine de personnes se trouvaient sur le boulevard. Les agents de police ont forcé ces nomades à déguerpir. Ils les ont conduits par la route de Rennes et la route de Strasbourg jusqu'à l'extrémité de la commune de Doulon.

Cette expulsion tout à fait anodine n'empêche naturellement pas les communes voisines d'être infestées par les déprédations journalières que commettent les bohémiens.

Nous savons de source certaine, dit le *Phare*, que, dans la commune de Châteaun-Thébaud, les habitants ont été mis à réquisition pour fournir des vivres à ce ramassis de malfaiteurs.

### UNE FAMILLE EMPOISONNÉE

La petite commune d'Albes, près d'Avonnes (Nord), vient d'être le théâtre d'un accident terrible.

Un cantonnier, nommé Jules Lelou, et sa

femme étaient allés dimanche ramasser des champignons, suivant leur habitude, et le soir eux et leurs cinq enfants mangèrent le produit de leur récolte.

Quelques heures après, tous ressentirent des symptômes d'empoisonnement.

Le père n'a pas tardé à succomber dans d'horribles souffrances, puis trois enfants sont morts successivement.

Les deux autres ont expiré au bout de quelques heures.

La mère seule a survécu, mais son état est désespéré.

Ajoutons que cette famille mangeait des champignons depuis des années et que Jules Lelou et sa femme passaient dans le pays pour des connaisseurs émérites.

## TRIBUNAUX

### Conseil de guerre du 9<sup>e</sup> corps d'armée, à Tours

Audience du 13 septembre 1888

#### VOL AVEC ESCALADE ET EFFRACTION

Le nommé Eugène Cognault, né à Cormery, soldat au 135<sup>e</sup> de ligne à Angers, est accusé de vol avec escalade et effraction, la nuit, dans une maison habitée.

Cognault se trouvait de planton le 24 juillet dernier, lorsque l'idée lui vint de pénétrer dans la maison de M<sup>me</sup> Streicher, qui était à la campagne.

A cet effet, il escalada le mur de clôture à l'aide d'une échelle prise au poste, et une fois dans la cour de l'habitation il brisa un carreau, fit jouer l'espagnolette et s'installa dans l'appartement.

Il y resta cinq jours, se nourrissant de ce qu'il pouvait trouver: vin, œufs, beurre, pommes de terre, etc.

Une voisine, qui avait été chargée par M<sup>me</sup> Streicher de soigner les volailles en son absence, trouva Cognault occupé à tordre le cou à un poulet.

Cette femme sortit aussitôt et appela un agent de police. Mais, à leur retour, ils ne trouvèrent plus personne; le voleur avait disparu.

Prévenu immédiatement, M<sup>me</sup> Streicher revint de la campagne et trouva son appartement dans le plus grand désordre. De plus, le coffre à l'argenterie avait été ouvert, et les objets, d'une valeur de 4,480 fr., enfermés dans une valise que l'accusé se disposait à emporter.

Pendant ce temps, Cognault s'était caché dans le grenier, où il est resté trois jours sans boire ni manger.

Enfin, le 2 août, il quittait sa retraite et se présentait au bureau de la place, après avoir absorbé un flacon de laudanum qu'il avait dérobé.

A dix heures du soir, il était trouvé sans vie dans le corridor du bureau par un caporal, qui le fit transporter à l'hôpital, d'où il sortait quelques jours après pour rentrer à la prison militaire.

Devant le conseil, Cognault prétend qu'il avait perdu la tête et ne s'explique pas le moins du monde les faits qu'on lui reproche. Quant à l'argenterie, il n'avait pas, dit-il, l'intention de l'emporter.

M. le commandant Domergue, commissaire du gouvernement, soutient l'accusation.

Reconnu coupable, avec admission de circonstances atténuantes, Cognault est condamné à cinq ans de prison.

## CONSEILS ET RECETTES.

PANSEMENT DES PLAIES. — Appliquer sur les brûlures un linge fin recouvert du mélange suivant : Lanoline 100 grammes, chlorhydrate de cocaïne 4 grammes. Ajouter par dessus le pansement une légère couche d'ouate.

VERNIS D'OR POUR LES CADRES. — 100 gr. d'essence de térébenthine rectifiée, 0,50 de curcuma, 0,50 de gomme cambodge, 15 gr. de gomme laque, 15 gr. de sanda-rague, 3 gr. de sangdragon et 25 gr. de vernis au mastic. Laissez en contact pendant 15 jours, en agitant de temps en temps la bouteille, puis laissez déposer et décantez. Ce vernis a une belle couleur jaune; appliqué sur un cadre, il joue l'or à la perfection. (La Science pratique.)

TACHES D'IODÉ. — Verser sur les taches quelques gouttes d'ammoniaque. Il suffit de frotter un peu fort et de laver ensuite à grande eau.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 septembre.

Le détachement du coupon trimestriel ramène le 3 0/0 à 83.40, puis à 83.70; le 4 1/2 0/0 se traite à 106.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,373. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes. La faveur de l'épargne se justifie par les garanties absolues de sécurité de ces titres qui en font une valeur de placement de premier ordre.

La Société Générale se maintient solidement à 480.

C'est jeudi 20 septembre que s'ouvrira au Comptoir d'Escompte, à la Société Générale et au Crédit Industriel la souscription aux 100,000 obligations de 500 fr. 6 0/0 du gouvernement de Cordoba. La petite épargne n'a pas attendu la date officielle et déjà de nombreuses demandes sont parvenues aux établissements de crédit qui patronnent l'émission. Les obligations émises à 482.50 (soit net 480) rapportent 30 fr. par an. Le premier versement est de 50 fr.

Le Panama s'inscrit à 268.25.

La Banque de Paris est demandée à 862.50. Au cours de 294, l'obligation de Porto-Rico est encore la moins chère des obligations des chemins de fer espagnols. Un arbitrage est tout indiqué avec l'obligation de Cuba dont les titres sont au-dessus du pair et sous le coup d'une conversion.

On cote 548 sur la Compagnie Transatlantique. L'obligation des chemins de fer Economiques se traite aux environs de 360.

Les actions et obligations de nos grandes compagnies sont bien tenues.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 15 septembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Au jour le jour, par Hugues Le Roux. — Nos gravures : grandes manoeuvres du 3<sup>e</sup> corps; les manoeuvres de cavalerie du camp de Châlons; l'Exposition de Barcelone; l'Amiral Korniloff; Brizeux; les fêtes du Folgoët. — Le bonnet de Lolotte, nouvelle, par La Malenue. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : les grandes manoeuvres du 3<sup>e</sup> corps; le drapeau français saisi par les officiers étrangers; l'infanterie de marine repousse l'attaque de l'ennemi. — Les grandes manoeuvres de cavalerie indépendante au camp de Châlons; le général de Galliffet assistant au combat de division contre division; prise des « ouvrages blancs » par les cuirassiers; vue d'ensemble du combat d'artillerie. — Espagne; l'Exposition de Barcelone. — Le croiseur Amiral Korniloff. — Brizeux. — L'église du Folgoët. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur.

## TOMATES NOUVELLES DE PROVENCE

En boîtes et en flacons, depuis 0 fr. 30 centimes.

Cette conserve de tomates ne diffère en rien comme qualité avec la tomate fraîchement cueillie.

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE

GOVERNEMENT DE CORDOBA

EMPRUNT 6 0/0 de 50,000,000 fr. (Loi du 3 août 1888)

100,000 obligations de fr. 500 ou £ 20

Remboursables à Paris, Bruxelles, Londres, en 33 ans ou plus tôt

Tirages : Septembre — Remboursement Octobre

Revenu annuel : 30 fr. ou 1 L. st. 4 sh.

payables semestriellement (Avril - Octobre) à Paris, Bruxelles, Londres

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE PREND A SA CHARGE TOUS IMPÔTS ARGENTINS CRÉÉS OU À CRÉER

Le produit de l'emprunt est destiné, pour 8,500,000, au paiement d'actions de la Banque de Cordoba; pour 3,400,000 à la fondation d'une Banque Hypothécaire Provinciale et, pour le solde, à des travaux d'utilité publique.

L'emprunt est garanti spécialement et par privilège : par 15,000 actions anciennes de la Banque de Cordoba, appartenant au Gouvernement, et par 85,000 actions nouvelles qu'il va souscrire; par les bénéfices nets de la Banque Hypothécaire à créer; par les revenus généraux du Gouvernement.

Ces 100,000 actions seront déposées à la Banque Provinciale de Cordoba jusqu'au remboursement du présent Emprunt.

Prix d'émission : 482 fr. 50 (jouissance 1<sup>er</sup> octobre 1888) ramené, si on se libère à la répartition, à 480 fr.

En souscrivant : 50 »  
A la répartition du 1<sup>er</sup> au 6 octobre... 100 »  
Du 15 au 10 novembre 1888... 150 »  
Du 5 au 10 décembre 1888... 152 50

Le placement ressort à 6.25 0/0, sans compter la prime de remb.

On souscrit : Jeudi 20 septembre 1888

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS, 14, Rue Bergère.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence, à Paris.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, rue de la Victoire, à Paris.

Les titres seront inscrits à la cote officielle de Paris et de Bruxelles.

PAUL GODERT, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> BRAC et GAUTIER, notaires à Saumur.

## VENTE

SUR LICITATION

Aux enchères publiques, Le DIMANCHE 23 septembre 1888, à une heure, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, de :

La Propriété des CAPUCINS, située à Saumur, quartier de la Visitation, rue de l' Arsenal, n° 2, consistant en maison et dépendances, ateliers, cours et jardins et une saulaie.

Contenance : un hectare quatre-vingt-sept centiares environ. Revenu évalué : 2,700 francs. Mise à prix : 40,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements :

1° A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière; 2° A M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange; 3° A M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

UNE

## MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abrevoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur, Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

## UNE PROPRIÉTÉ

Avec maison d'exploitation

Située à la Tonnoir, commune de la Breille, touchant au couchant l'étang du Bellay, affée en bois taillis, oseraies, vignes, sapinières et landes.

Le tout formant un seul ensemble et d'une contenance totale de 10 hectares.

Rendez-vous de chasse splendide.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, n° 28.

## A Vendre ou à Louer

PRÉSENTMENT

## MAISON

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

## TRES VASTE MAISON

## A LOUER

PRÉSENTMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-Rens.

## M. BUMONT, propriétaire à

Mouliherne (Maine-et-Loire), offre à livrer de suite Cidre pur pomme, à 35 fr. la barrique, pris gare Linière-Bouton. Fût à rendre. Remise par quantité.

## A CÉDER DE SUITE

à des conditions très avantageuses

une

## BONNE MAISON D'ÉPICERIE

ET MERCERIE

(GROS ET DEMI GROS)

Sise à Beaufort-en-Vallée.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE femme de chambre, de 30 à 35 ans, sachant coudre et repasser. — Bonnes références. — Bon prix.

S'adresser au bureau du journal.

## Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils?

SI OUI Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Écluse, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez M. BOUTCHET, 2, rue Saint-Jean.

QUINCAILLERIE

## ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Tricyclo occasion, presque neuf, billes partout. Pelle-pommes, différents systèmes. Fourneaux pétrole « grande vitesse ». Faïence de 1<sup>er</sup>, le paquet 50 cent. Sacs à raisins.

## A CÉDER DE SUITE Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

## A VENDRE

TERRE-NEUVE, 18 mois. S'adresser au bureau du journal.

## Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

## COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

## VENTE ET LOCATION DE PIANOS

## HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 SEPTEMBRE

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	83 40	83 35	Est	800	502 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	520	520
3 % amortissable	86 75	86 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1305	1307 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527 50	527 50	Est	397 50	397 50
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1160	1160 50	— 1865, 4 %	520	520	Midi	401 50	401
4 1/2 % (nouveau)	105 70	104 90	Nord	1607 50	1604 50	— 1869, 3 %	408 50	408	Nord	412 75	412 25
Obligations du Trésor	508	508	Orléans	1345	1347 50	— 1871, 4 %	398 50	397 50	Orléans	404	404 50
Banque de France	3940	3892	Ouest	930	930	— 1875, 4 %	521 25	522 50	Ouest	402	401 75
Société Générale	480	480	Compagnie parisienne du Gaz	1422 50	1423	— 1876, 4 %	523	520	Paris-Lyon-Méditerranée	399 75	399 50
Comptoir d'escompte	1048 75	1045	Canal de Suez	2322 50	2320	Bons de liquid. Ville de Paris	527	526	Paris-Bourbonnais	401	401
Crédit Lyonnais	627 50	622 50	C. gén. Transatlantique	544 25	548	Obligations communales 1879	476	476	Canal de Suez	605	605
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1366	1365	Russe 5 0/0 1870	100 50	100 50	Obligat. foncières 1879 3 %	483	484	Panama 6 0/0	360	359
Crédit mobilier	415	415				Obligat. foncières 1 83 3 %	389	388 50			
anal Intér.-Panama	268 75	273									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

### LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25				
Chartres	6		9 6	9 33	2 53	9 44	1 33			
Chât.-d-Loir.	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28	4 49			
Noyant-Méon.	11 29		12 54	3 9	7 36	1 13	4 41			
Linières-Bou.	11 39			3 11	7 47		6 2			
Vernantes	11 53			3 26	7 49		6 13			
Blou	12 5			3 48	8 11		6 23			
Vivry	12 15			3 59	8 20		6 31			
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48	6 42			
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54	6 48			
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41		7			
SAUMUR (État) (arr.)	12 51			4 36	8 51		7 11			
(départ.)	1 10		8 31	10 37			6 50			
Nantilly (départ.)	8 37	10 44		4 45	8 43		7 9			
Chacé-Varr.	8 48	10 42	1	4 31	8 49		7 9			
Brézé s.-Cyr.	9 2	11		4 39	8 58		7 17			
Montreuil	9 19	11 24	2 7	4 59	9 2	8 22	7 29			
Thouars			11 57	2 34	5 33	9 39	2 44	8		
Niort			3 58	4 24	7 59		4 33	10 27		
Saintes			6 28	11 05		6 14	8			
Bordeaux			9 49	3 36		9 02	4 54			

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.		Mixte		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 15		9 20					
Saintes			7 15	8 48		11 39		6 26				
Niort			9 32	10 30		2 5	5 30	8 10				
Thouars			12 14	12 34	1 30	4 13	8 21	9 59				
Montreuil	9 35	6 38			12 59	2 03	4 55	9 06	10 31			
Brézé s.-Cyr.	9 55	7 18				2 38	5 18	9 41				
Chacé-Varr.	10 07	7 27				2 46	5 22	9 49				
Nantilly (arr.)	10 19	7 34				2 51	5 21	9 53				
SAUMUR (État) (arr.)	10 29	7 45			Mixte matin	3 02	5 42	10 03				
(départ.)	7 45	11 25				3 11	5 20					
Nantilly (départ.)	7 38	11 36				2 53	5 33					
SAUMUR (Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41		10 58					
(départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45		11 5					
Vivry	8 10	12 09		3 17	5 57							
Blou	8 19	12 18		3 26	6 06							
Vernantes	8 32	12 33		3 39	6 18							
Linières-Bou.	8 45	12 46		3 51	6 30							
Noyant-Méon.	8 59	1	2 14	4 04	6 42		11 42					
Chât.-d-Loir.	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 24					
Chartres	2 50		5 51	9 37	12 4		3 22					
Paris	5 25		8	11 50	2 27		5 10					

### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direc.	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Direc.
		matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	
Nantes	11 55			6 10	8 40	12 07	3 10	7 35		
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	6 10	10 04		
La Ménitrie	2 52	7 10	9 09	11 58	3 42	6 18	10 10			
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 59				
St-Clement		7 26		12 14	3 59	6 39				
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39				
Saumur (a)	3 22	7 46	9 39	12 34	4 20	6 59	10 30			
(départ.)	3 27	7 53	9 37	12 38	4 31	7	10 36			
Varennes		8 05	9 48	12 51	4 45	7 19				
Port-Boulet		8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 30			
Langeais		8 26	8 59	10 19	1 40	5 48	8 08	11 48		
Tours		5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48		
Paris		10 39		3 06	8	2 35	4 01	9 07		